

# Les Anglais libèrent les immigrants pour faire de la place pour les patriotes dans les prisons

écrit par Jacques Martinez | 7 août 2024



**ROYAUME-UNI**

**Trois fillettes tuées dans une attaque au couteau**



Screenshot

□ Curieuse réaction du Premier Ministre britannique, Keir Starmer, qui crie « Haro ! » sur le camp des victimes de la politique de ses prédécesseurs depuis des décennies ! Et oublie complètement ou plutôt refuse volontairement d'attribuer la moindre responsabilité à l'agresseur ayant assassiné trois « petits anges » -terme qu'un joueur à la baballe ne reprendrait certainement pas dans un tel cas !-. Comme le rapporte le Figaro de mardi :  
« Le gouvernement britannique a annoncé ce mardi 6 août que

*plus de 500 places seraient disponibles dans les prisons pour y écrouer des émeutiers et la mobilisation de 6000 policiers spécialisés, au lendemain d'une nouvelle soirée émaillée de violences. »*

**Ce tout nouveau Premier Ministre, nommé il y a un mois à peine pour succéder à un gouvernement conservateur, est travailliste...** Ce qui explique qu'étant donc de gauche, il oublie l'origine de cette colère -l'assassinat des trois gamines de 6 et 7 ans !- et s'active avant tout à étouffer voire à anéantir cette colère de la part de Britanniques de droite voire... « d'extrême-droite » ! Le Rassemblement National en rirait de ce qualificatif « d'extrême-droite », lui qui (mais peut-être l'ai-je loupé ?) n'a pas réagi sur la teneur du défilé d'ouverture des JO...

**Le Premier Ministre** anglais trouve qu'il n'est pas normal, pour des Britanniques, de manifester par colère à la suite du massacre de trois gamines !

□Plutôt que de regretter le triple infanticide et se tourner contre son auteur (oui, présumé), la colère de Sir Starmer semble être plutôt dirigée contre les émeutiers. □Ce qui le met peut-être en colère, c'est que ces émeutiers se comptent par centaines voire par milliers puisque plusieurs points chauds ont été détectés en plusieurs villes de pays de la couronne britannique, pays autres que l'Angleterre où a eu lieu le drame, comme le rapporte Le Figaro :

*« Keir Starmer a promis des condamnations «rapides» pour les émeutiers, et dénoncé la «haine d'extrême droite». »*



Screenshot

□ **Et Heidi Alexander, sa Secrétaire d'État à la Justice** –équivalent de Ministre de la Justice, Garde des Sceaux en France-, s'est empressée de communiquer, elle aussi, pour menacer les émeutiers...

-en France, quand il y a des émeutiers, ceux-ci s'en sortent avec parfois des « rappels à la loi » et rarement par un « passage par la case prison » ! Ok, en France, les émeutiers sont du « bon côté » car issus d'une autre culture, ce qui leur accorde une immunité du genre « Individu à ne pas froisser »...-

**Et cette Lady menace les émeutiers d'un terme interdit « made in France » pour des émeutiers à savoir « prison ferme » :**

*«Nous ferons en sorte que tous ceux qui seront condamnés à des peines de prison ferme pour les émeutes et désordres auront une place en prison qui les attend ».*

□

## Fillettes tuées en Angleterre : la vie discrète d'Axel Rudakubana, l'assaillant inculpé

Paris Match  
ven. 2 août 2024 à 10h PM UTC+2



Les contours du profil de l'assaillant présumé se dessinent peu à peu. Axel Rudakubana, 17 ans, a été inculpé par la justice britannique pour le meurtre Bebe King, six ans, Elsie Dot Stancombe, sept ans, et Alice Dasilva Aguiar, neuf ans, avec un couteau de cuisine à lame incurvée, lundi à Southport, dans le nord-ouest de l'Angleterre.

Screenshot

Pour l'assassin des gamines, peut-être aura-t-il droit non à la justice d'État mais à une justice à laquelle les Britanniques ont le droit de recourir... (mais, je m'empresse de le préciser, la religion de l'assassin des trois fillettes n'a pas été établie donc c'est là une simple supposition au cas où il pourrait y recourir). **Oui, les Britanniques musulmans peuvent, en toute légalité, choisir « leur » justice et donc faire appel aux bienfaits de la charia, la loi coranique islamique !** ☐ En effet, cela est tout à fait légal et sur tout le territoire du Royaume très chrétien de ce cher Charles III !

**Nous, en France, sommes un peu restrictifs voire mesquins en la matière : ce n'est pas admis sur tout le territoire mais...** Oui, mais, sur une partie du territoire, la République Française l'accepte et personne ne proteste !!! Oui, soit dit en passant, les cadis, non, il n'y a pas de fautes d'orthographe, je ne parle pas des caddies de super-marchés ou des caddies, ramasseurs de balles de terrains de golf ! Mais des cadis que sont les magistrats... musulmans remplissant des fonctions civiles, judiciaires et religieuses ! **Oui, des cadis exercent en toute légalité dans un département... français !** Non, mauvaises langues, pas en

Seine-Saint-Denis ! Mais où alors ? Oh, tout simplement à Mayotte, département qui, de ce fait, est administrativement, en... Europe ! Pour confirmation, voyez l'article du très sérieux site CAIRN, le portail de référence pour les publications de sciences humaines et sociales (1) !

□Après ce « petit » détour par les Comores, revenons chez la perfide Albion -terme remontant à la Révolution française, à l'époque où les partisans de celle-ci critiquaient l'opposition des royalistes britanniques aux coupeurs de têtes français... On n'en sort pas de cette querelle des bords de... Manche !

**Le Secrétaire d'État à la Justice « british » a précisé que, rapporte Le Figaro...**

□« *Le gouvernement a fait en sorte que soient libérées des places qui auraient été disponibles «plus tard dans le mois», a-t-elle expliqué, évoquant le chiffre de 567 places. Selon la police, au moins 378 personnes ont été interpellées depuis le début des violences il y a une semaine.»*

**Par ailleurs, le Premier Ministre n'a pas du tout apprécié les propos d'un certain Elon Musk qui a pris la défense des néo-nazis qualifiés par Londres « d'extrême droite ».**

□Les propos du multimilliardaire ont été qualifiés d' « injustifiables » et d' « irresponsables ».

**Il faut dire qu'Elon Musk a estimé « une guerre civile inévitable » !**

□Heidi Alexander a déclaré à son adresse :

□« *Si vous possédez une grande plateforme de réseaux sociaux, cela vous donne aussi une responsabilité. Ces commentaires sont injustifiables. C'est profondément irresponsable (...) tout le monde devrait appeler au calme.»*

□Le 1er août, suite à l'assassinat des trois fillettes, j'avais écrit un texte sur les nombreuses attaques au couteau, arme d'une certaine culture, perpétrées de plus en plus souvent en notre Europe chrétienne, et je l'avais

intitulé : « [L'Occident attaqué par une vague terroriste, mais chuttt !](#) » La réaction du Premier Ministre britannique confirme ce que j'écrivais : il s'en prend aux manifestants horrifiés par ce triple assassinat mais, en ce qui concerne l'auteur de ce triple infanticide, c'est... « chuttt ! » **Et malheureusement, c'est « chuttt ! » également en France ! Combien de partis politiques ont réagi au massacre de ces trois fillettes ?**

**Jacques MARTINEZ**, journaliste, à RTL, de stagiaire à chef d'édition des informations de nuit (1967-2001), pigiste à l'AFP, le FIGARO, le PARISIEN...

(1) C'est le très sérieux site CAIRN.INFO qui précise l'application de la charia à Mayotte : <https://www.cairn.info/revue-ethnologie-francaise-2018-1-page-47.htm>

« Concrètement, les locaux des tribunaux des cadis n'ont pas été supprimés, et en 2016, ceux-ci délivrent encore des documents en utilisant un en-tête que dément la réalité :

« République Française  
Département de Mayotte  
Justice musulmane  
Tribunal du cadi de (commune) »

Ces documents sont des copies de jugements supplétifs .

C'est le seul registre qu'ils ont gardé, les autres, témoins des certificats de recherches infructueuses liées à l'établissement de l'état civil ou de la filiation, des actes de mariage musulman et de séparation, sans valeur civile, enfin de nombreuses attestations de ces mariages ou séparations, pour les reconstitutions d'état civil, ou pour certifier la vie en couple (demandes de titre de séjour )

Témoignage de la secrétaire d'un cadi, de délégation d'autorité parentale :

Les délégataires peuvent être « mariés simplement... » pour la Caisse d'allocations familiales.

Le passage des cadis du rôle de juge à celui vaguement programmé de médiateur social .

Accord sur l'avenir de Mayotte, signé le 27 janvier 2000, se fait

progressivement et « sur le tas » : ils sont sollicités non seulement par les familles mais par les services de l'éducation, la justice et la gendarmerie. La préparation d'un diplôme d'université nommé « Valeurs de la république et islam » leur est proposée depuis 2015 . Formation en deux ans de 70 heures annuelles. Diplômés de langue arabe, littérature, éducation, droit ou sciences religieuses d'universités arabophones, et désireux de conserver une action dans le domaine de la morale, les cadis disent reconnaître dans les valeurs « laïques » nombre de celles que défend l'islam tolérant pratiqué à Mayotte. En revanche, ils sont en butte à la critique des musulmans fondamentalistes qui voient leur collaboration comme un péché « d'innovation » (ar. bida'a), un des deux grands thèmes de combat de l'islam réformiste.

Le cadi reste ainsi le garant d'un mariage essentiel pour l'ordre moral, familial et social, mais sans valeur légale. De ce fait, les habitants de Mayotte apprennent à maîtriser deux discours sur les institutions du mariage et de la famille, celui de l'ancien droit local qui correspond à ce qu'ils vivent, et celui du nouveau droit local, à utiliser face aux services de l'État. »